

## **Jeudi 10 Avril 2003** **La Nouvelle tombe....!**

### **Arrêt définitif des vols du Concorde le 1er novembre**

PARIS (AFP), le 10-04-2003

Les compagnies aériennes Air France et British Airways ont annoncé jeudi l'arrêt définitif des vols du supersonique franco-britannique Concorde dès le 1er novembre 2003, après plus de 27 ans d'exploitation.

Air France a expliqué cette décision dans un communiqué par "la détérioration des résultats économiques de la ligne transatlantique exploitée en Concorde" au cours des derniers mois et notamment "depuis le début de l'année".

"C'est à regret qu'Air France a pris la décision d'arrêter l'exploitation du Concorde. Mais ce choix s'imposait", a déclaré Jean-Cyril Spinetta, Pdg d'Air France. "La dégradation de la situation économique tout au long de ces derniers mois s'est traduite par une baisse du trafic d'affaires qui a tout particulièrement pesé sur les résultats du Concorde".

"Les coûts de maintenance de l'appareil ayant été sensiblement accrus depuis sa remise en ligne, son exploitation est devenue lourdement et structurellement déficitaire. Dans ces conditions, il devenait déraisonnable de la poursuivre encore longtemps", a ajouté M. Spinetta.

Comme Air France, la compagnie British Airways a indiqué que "cette décision a été prise pour des raisons commerciales, le nombre de passagers reculant fortement alors que les coûts de maintenance de l'appareil augmentaient".

"Concorde nous a bien servi et nous sommes extrêmement fiers d'avoir fait voler cet appareil merveilleux et unique pendant ces 27 dernières années", a commenté le directeur général de British Airways, Rod Eddington. "C'est la fin d'une époque fantastique de l'aéronautique mondiale mais mettre Concorde à la retraite est une décision commerciale prudente à un moment où nous devons prendre des décisions difficiles dans l'ensemble de nos activités", a-t-il poursuivi.

De source syndicale d'Air France, on avait indiqué cette semaine que le taux de remplissage du supersonique était tombé aux alentours de 20% depuis le début de la guerre en Irak, contre 50% auparavant.

Le Concorde ne s'est jamais vraiment remis de la catastrophe de Gonesse (Val-d'Oise) le 25 juillet 2000, lorsqu'un appareil d'Air France s'était écrasé peu après le décollage de l'aéroport parisien de Roissy Charles de Gaulle, faisant 113 morts.

Début avril, le ministre des Transports Gilles de Robien avait manifesté son intérêt pour l'élaboration "d'un rapport technique circonstancié" sur les divers incidents survenus aux Concorde depuis le 7 novembre 2001, date de la reprise des vols après la catastrophe de Gonesse.

L'exploitation du Concorde devait initialement se poursuivre pour Air France jusqu'en 2007-2008, date limite au-delà de laquelle une révision intégrale des appareils devait être entreprise.

"Toute décision que prendra Air France sera acceptée par l'actionnaire principal actuel" (l'Etat, ndlr), avait déclaré mardi le secrétaire d'Etat aux Transports Dominique Bussereau. "Si c'était une décision d'arrêt d'exploitation, le gouvernement, comme tous les Français, verserait une larme qui ne serait pas une larme de crocodile", avait-il ajouté, estimant que "c'est à la compagnie d'apprécier les problèmes techniques qui se posent actuellement, les problèmes de remplissage".

Fin février, British Airways avait averti qu'elle envisageait un arrêt du supersonique. "Vu l'environnement commercial actuel, alors que les produits de haut de gamme sont de plus en plus sous pression, ce n'est que prudence de notre part que de réfléchir soigneusement à une éventuelle date de retrait du Concorde", avait indiqué une porte-parole.

## ANNONCES OFFICIELLES D'AIR FRANCE ET DE BRITISH AIRWAYS SUR L'ARRET DU CONCORDE.

Roissy, 10 avril 2003

Concorde

Air France n'envisage pas de prolonger l'exploitation de sa flotte Concorde au delà du 31 octobre 2003, date de la fin du programme d'été de la Compagnie.

Cette décision est motivée par la détérioration des résultats économiques de la ligne transatlantique exploitée en Concorde, observée au cours de ces derniers mois et qui s'est accélérée depuis le début de l'année. Cette baisse de la demande est intervenue alors que la Compagnie avait à supporter des coûts de maintenance en très forte augmentation depuis la remise en ligne du supersonique, le 7 novembre 2001.

La décision de la Compagnie s'appuie donc sur des raisons structurelles de divergence croissante entre coûts et recettes. Elle a été prise en étroite relation avec le constructeur, Airbus : « Les prédécesseurs d'Airbus, Aérospatiale et British Aircraft Corporation ont créé Concorde il y a quelque 40 années de cela, et nous sommes fiers de cette remarquable réussite. Mais les coûts de maintenance de l'appareil augmentent rapidement au fil des années », a déclaré Noël Forgeard, Président d'Airbus. « C'est pourquoi, en tant que constructeur, nous comprenons et respectons parfaitement la décision d'Air France et de British Airways, surtout dans le contexte économique actuel.

Il va sans dire que, jusqu'au tout dernier vol de Concorde, nous continuerons à soutenir les compagnies de manière à remplir pleinement les plus stricts critères de maintenance et de sécurité de l'appareil. »

« C'est à regret qu'Air France a pris la décision d'arrêter l'exploitation de Concorde. Mais ce choix s'imposait », a déclaré Jean-Cyril Spinetta, président-directeur général d'Air France. « La dégradation de la situation économique, tout au long de ces derniers mois, s'est traduite par une baisse du trafic affaires qui a tout particulièrement pesé sur les résultats de Concorde. Les coûts de maintenance de l'appareil ayant été sensiblement accrus depuis sa remise en ligne, son exploitation est devenue lourdement et structurellement déficitaire. Dans ces conditions, il devenait déraisonnable de la poursuivre longtemps encore. »

« En annonçant cette décision, a-t-il ajouté, ma première pensée va aux équipages et aux personnels de la maintenance d'Air France qui, après l'accident du 25 juillet 2000, ont déployé tous leurs efforts pour assurer la remise en ligne de Concorde. Cette remise en ligne a été une réussite technique exemplaire et je mesure l'émotion qui doit être la leur. Nous ne l'oublierons jamais, tout comme nous n'oublierons jamais le souvenir de tous ceux qui, en faisant voler Concorde pendant près de trois décennies, ont permis à Air France d'écrire une des plus belles pages de l'histoire de l'aviation. Mais préserver les équilibres économiques de l'entreprise est un impératif qui s'impose à tous. »

Pour ce qui la concerne et compte tenu du contexte économique qui pénalise particulièrement la fréquentation de Concorde, la Compagnie va interrompre ses vols supersoniques à compter du 31 mai 2003.